

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 11 Février

## LE RÉGIME PARLEMENTAIRE ET L'OPINION

Tout naturellement les journaux hostiles à la République profitent du congé, très mérité cette fois, on n'en saurait disconvenir, que les Chambres se sont accordé, pour répéter de nouveau leur vieille antienne : « Serait-on assez tranquille s'il n'y avait pas de Parlement ! »

Et ils partent de là pour développer, sans les rajeunir d'ailleurs, les théories qu'ils nous ont si souvent servies à l'époque du seize-mai et au temps du boulangisme, de défunte mémoire.

Une fois de plus l'opinion ne se laissera pas impressionner par ces injustes accusations ; elle ne prendra pas l'effet pour la cause. Si nous jouissons à cette heure, d'une tranquillité que chacun apprécie, ce n'est pas parce que les Chambres ne sont plus là, mais parce qu'avant de se séparer, elles ont fait ce qu'il y avait à faire, en accomplissant une besogne aussi utile que sérieuse. C'est aussi parce que la majorité républicaine a eu la sagesse de se montrer de plus en plus attachée et fidèle au principe de la stabilité gouvernementale.

Au lendemain des élections de 1889, la majorité sut comprendre avec beaucoup de raison — et ce fut là un fait important — que son premier devoir était de réfuter par ses actes les calomnies dont elle avait failli être la victime.

Si l'on en avait cru et si l'on en croyait encore la légende que les réactionnaires ont cherché à créer, ou plutôt à ressusciter — car elle a déjà servi à maintes reprises, notamment à l'époque du deux-décembre — le parlementarisme serait fatalement un régime d'iniqité et de corruption ; il ouvrirait la porte à tous les abus, à tous les excès, à tous les actes coupables et même criminels. Avec le parlementarisme, plus de justice, plus de probité, plus d'honneur,

partout des exploités et des exploités ! Ainsi parlent tous ceux qui, las du grand calme dont jouit la France républicaine, cherchent à troubler l'eau pour y pêcher.

Pour croire que la suppression du gouvernement parlementaire serait un remède à tous les maux, non seulement il faudrait avoir tout oublié, mais il faudrait fermer les yeux à l'évidence et au bon sens.

Sous le régime parlementaire, tout citoyen a le droit d'élever la voix ; il a des mandataires qui peuvent porter à la tribune ses doléances ou ses griefs ; il a des journaux où il peut exprimer sa pensée, formuler ses revendications, saisir l'opinion de ses plaintes.

La Révolution de 1789, chacun le sait, eut pour principal objet l'institution du gouvernement parlementaire dès longtemps réclamé par tous les esprits sages et éclairés. Pour l'obtenir, combien de luttes, d'efforts, de sacrifices !

Le pouvoir personnel, lorsque la France en renouvela l'expérience, lui a-t-il donc si bien réussi ? Waterloo et Sedan sont là pour répondre.

Avec le gouvernement parlementaire, le pays, à tout instant, exerce une action et une sanction.

Avec le pouvoir personnel, il est asservi à un maître qu'il doit subir. Et, quand la nation veut se ressaisir « il est trop tard ».

Voilà la différence.

Lors des élections dernières, la France ne s'est pas trompée, elle n'a pas confondu le mal et le remède. Elle n'a pas fait retomber sur le gouvernement parlementaire le poids des erreurs et des fautes qui avaient pu être commises.

Le pays ne se départira pas de cette attitude si ferme, si prudente, et le Parlement s'appliquera de plus en plus à se conformer à la volonté nationale qui est de voir apporter une régularité de plus en plus grande dans le fonctionnement des rouages de notre organisation politique et financière.

C'est parce qu'il en est ainsi que la loi

relative au renouvellement partiel sera votée, et c'est aussi pour le même motif que l'on ne négligera pas de prendre des mesures pour éviter le renouvellement d'une discussion trop tardive de la loi de finances.

En un mot, on peut améliorer en France le fonctionnement du régime parlementaire, mais il faut avant tout maintenir ce régime comme la sauvegarde de nos libertés, comme la garantie et l'instrument des réformes et des progrès à venir.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Le voyage de M. de Freycinet

M. de Freycinet continuera son voyage dans le bassin de la Méditerranée.

Il a visité Toulon et a assisté au simulacre d'un combat par l'escadre, commandée par l'amiral Riennier.

### M. Jules Simon

M. Jules Simon est très malade.

### Suicide

Le sous-lieutenant Gilet du 125<sup>e</sup> de ligne, s'est suicidé à propos d'une chanteuse de casino.

### La Banque d'Algérie

Le *Matin* annonce que M. Goirand a l'intention de questionner M. Rouvier sur la situation de la banque d'Algérie.

### Le Canal du Midi

Le *Voltaire* assure qu'aucune solution n'est encore intervenue pour le rachat du canal du Midi.

Les prétentions réciproques de l'Etat et de la Compagnie pourraient retarder, sinon compromettre, le succès des négociations.

### L'affaire de la rue Rambuteau

On a arrêté hier, et incarcéré à Mazas, un sieur Guichon, amant de la femme assassinée rue Rambuteau.

### Incendie d'un wagon

Bucharest. — Le *Romanul* raconte qu'un wagon de 1<sup>re</sup> classe a pris feu sur le railway de Baraila.

18 voyageurs ont été brûlés.

### Ecole centrale

Une solution au sujet de l'affaire de l'Ecole centrale est imminente.

Une réunion d'élèves, organisée cette nuit, a

décidé d'exprimer des regrets pour les désordres qui ont été commis, mais ils ont demandé le maintien de la revue et de certains monomes avec de sérieuses modifications.

### Repos dominical

Le Congrès pour la Ligue du repos du dimanche a tenu, hier, sa première réunion sous la présidence de M. Léon Say.

Après plusieurs discours, l'anarchiste Martlnet a demandé la parole qui lui a été refusée, la réunion n'étant pas contradictoire.

### Troubles d'Espagne

Quatre condamnés de Xérès ont avoué que de nombreux habitants quittent la ville.

Malgré la demande de l'Evêque de Cadix, aucune grâce ne sera accordée.

Une dépêche de Xérès annonce que quatre anarchistes, condamnés à mort sont entrés en chapelle dans la matinée.

La ville et les campagnes sont tranquilles.

On croit que l'ordre ne sera pas troublé.

### Au Soudan

Les dernières correspondances du Sénégal donnent de nouveaux détails sur les derniers combats livrés au Soudan et que le télégraphe avait déjà signalés.

Le lieutenant-colonel Humbert, commandant supérieur au Soudan, a quitté Kankan le 9 janvier au soir, avec la colonne de combat, se dirigeant sur Bissandougou.

La journée du 11 janvier a été marquée par deux combats sérieux : le premier a eu lieu le matin au Marigot de Sombeko.

Les troupes ennemies étaient commandées par Karamoko, fils de Samory, qui a fait il y a quelques années un voyage en France. Le second a eu lieu dans l'après-midi, au Marigot de Diamako. Dans ce dernier combat, Samory commandait en personne.

L'ennemi a été repoussé victorieusement dans ces deux combats et a éprouvé des pertes considérables. Dans la première rencontre, l'ennemi a perdu 150 hommes et a eu plus de 300 blessés. Les pertes éprouvées par l'ennemi dans l'engagement de l'après-midi n'ont pu être évaluées.

Nous avons eu de notre côté, parmi les tués, un officier, le sous-lieutenant d'infanterie de marine Mazerand, un canonnier européen ; 7 brigadiers ou tirailleurs et un brigadier de spahis.

Au nombre des blessés figurent le capitaine Bonnier, chef d'état-major, qui a eu la cuisse traversée, le capitaine Réjou, blessé très légèrement à la jambe gauche, 12 tirailleurs, 21 tirailleurs auxiliaires, 8 spahis, 1 canonnier et 1 brigadier de spahis européen.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 33

## LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XXI

La fuite

— Pour le télégraphe, lui dit-il. La dépêche était ainsi conçue : « M. le vicomte de Bizoux, Saint-Malo. » Signalé dans le train de Paris la Linda et Lauretto Mina. — Ignote. »

Antonin, étendu sur son divan, le visage perdu dans un des coussins, dormait d'un sommeil rauque, dont la respiration ressemblait à un râle.

Un peu avant neuf heures, le domestique entra après avoir frappé.

— Pardon, dit-il, monsieur le vicomte n'a pas sonné ; mais c'est une dépêche qui est arrivée depuis plus d'une heure.

Antonin frotta ses yeux injectés de sang, déplia la dépêche, et lut.

Il poussa un cri sourd, et, chancelant comme un homme ivre, ouvrit la porte de communication traversa le corridor et entra dans la chambre de

sa femme.

Le lit n'était pas défait. Il vit la lettre cachetée sur la table ; il voulut la prendre, elle échappa de ses mains tremblantes.

Il battit l'air de ses bras et tomba comme une masse sur le parquet, foudroyé par une congestion cérébrale.

XXII

### Représentation des « Huguenots »

L'affiche de l'Opéra annonçait pour le soir les *Huguenots*, avec la Linda dans le rôle de Valentine. Lauretto Mina remplaçait dans le rôle de Raoul son chef d'emploi indisposé.

Vers six heures et demie, Antonin de Bizoux, un peu pâli et maigri, s'appuyant sur une canne, entra dans une des agences, des théâtres nouvellement ouvertes sur le boulevard, et y prenait un fauteuil d'orchestre pour la représentation du soir, qu'il payait trente francs au lieu de quinze francs prix de la location.

Il s'était écoulé trois mois moins quelques jours depuis que Laura s'était échappée de l'hôtel du quai de Saint-Malo, et pendant tout ce temps elle n'avait eu de son mari que des nouvelles bien indirectes et bien incertaines.

Cinq jours après son arrivée à Paris, elle avait reçu, — envoi de Mlle Mariette Danvin — six grandes caisses, contenant non seulement ses robes et son linge mais les meubles et bibelots garnissant sa chambre et qui provenaient presque tous de son petit hôtel de la rue de Boulogne.

Aucune lettre, pas un mot n'accompagnait l'envoi.

Laura se sentit prise d'une anxiété profonde. Qu'est-ce que signifiait ce silence ? Dans un premier élan d'énergie, elle avait voulu rompre la chaîne qui lui pesait et elle l'avait fait tout de suite, sans hésiter, sans réfléchir. Maintenant elle était libre, et c'était sa liberté qui l'inquiétait, qui la consternait. Là-bas elle regrettait son art, ici elle regrettait son amour.

Le directeur de l'Opéra avait eu vent de son retour à Paris, et lui avait fait demander un rendez-vous. Elle le pria d'attendre, ajournant de jour en jour sa réponse.

Elle envoyait chaque matin prendre à l'agence Havas le *Courrier de Saint-Malo*. Si quelque chose s'était passé à l'hôtel de Bizoux — un départ, un accident — elle en aurait trouvé la nouvelle dans cette feuille locale. Il ne s'y passait rien, car le nom de Bizoux, qu'elle cherchait avidement des yeux, ne fut pas mentionné une fois par le journal.

A qui s'adresser ? à qui écrire ? Elle avait toujours vécu à l'écart, en Bretagne tout entière au seul Antonin, et n'y avait fait aucune connaissance.

Après dix jours, elle ne put y tenir, elle écrivit à Antonin lui-même.

— Pourquoi se taisait-il ? N'avait-il pas reçu sa lettre ? N'avait-il pas entendu et compris le cri d'amour qui la terminait ? On répondait au moins, fût-ce par la colère, fût-ce par le dédain, on répondait !

Et elle suppliait Antonin de lui écrire un mot, un seul mot, pour la tirer de l'horrible angoisse où elle vivait.

Le surlendemain, elle recevait une lettre tim-

brée de Saint-Malo, elle déchirait le cachet, courrait à la signature... La lettre était du comte de Bizoux. Voici ce qu'elle contenait :

« Madame,

» Ce n'est pas le fils qui vous répond, c'est le père. C'est le chef de la famille d'où vous êtes en fuite si brusquement, si cruellement, et où vous avez laissé la désolation et le deuil.

Ce chef de famille ne vous fera pourtant pas de reproche, ni en son nom, ni au nom de son fils. Vous voilà libre et de reprendre le théâtre, selon votre désir. Nous, soyons libres au moins de nous taire, libres de souffrir sans importunité.

» On ne vous demande qu'une chose, c'est de vous faire oublier, et d'oublier vous-même.

AUGUSTE, comte de BIZEUX. »

Laura fut outrée de cette lettre froide et dure. Eh quoi ! Antonin ne prenait seulement pas la peine d'écrire lui-même ! C'est son père qui signifiait à la fugitive cette espèce d'arrêt, avec des airs de justicier ! Qu'avait-elle donc fait de si irréparable et de si criminel ! Elle eût été véritablement une femme coupable, elle eût trahi et déshonoré son mari, on ne lui eût pas écrit autrement ! Ceci était au-dessus du droit et du mari et du père.

L'injustice poussée à cet excès d'injure révolta le cœur noble et fier de la Linda. Elle n'avait pas mérité d'être traitée ainsi, sa conscience et son cœur le lui disaient en même temps. Elle résolut donc, quelque peine qu'elle dut en ressentir, de

**CHRONIQUE LOCALE  
ET REGIONALE**

**Instituteurs et institutrices**

Par une circulaire en date du 6 février 1892, M. le ministre de l'instruction publique transmet à M. le préfet du Lot l'arrêté du 29 janvier 1892, et lui fait connaître en outre le nombre des promotions de classe qui doivent avoir lieu dans le département du Lot, parmi le personnel des instituteurs et des institutrices, par application des dispositions de cet arrêté.

**Institutrices.** — 184 institutrices rangées en 6<sup>e</sup> classe provisoire à 350 fr. passeront en 5<sup>e</sup> classe à 1,000 fr. et bénéficieront d'une augmentation de 50 fr.

5 institutrices actuellement en 6<sup>e</sup> classe provisoire à 950 fr., et comptant 26 ans de services au 1<sup>er</sup> janvier 1889, passeront directement en 4<sup>e</sup> classe, à 1,200 fr., et bénéficieront d'une augmentation de 250 fr.

2 institutrices actuellement en 5<sup>e</sup> classe à 1,000 fr. et comptant 26 ans de services au 1<sup>er</sup> janvier 1889 passeront également en 4<sup>e</sup> classe à 1,200 fr. augmentation 200 fr.

**Instituteurs.** — 4 instituteurs actuellement en 5<sup>e</sup> classe et dont le traitement a atteint le chiffre de 1,200 francs au 1<sup>er</sup> janvier 1892, par application de l'article 33 de la loi du 19 juillet 1889, passent en 4<sup>e</sup> classe; 43 instituteurs actuellement en 4<sup>e</sup> classe à 1,200 fr. et comptant 26 ans de service au 1<sup>er</sup> janvier 1889, passent en 3<sup>e</sup> classe à 1,500 fr.; 3 instituteurs actuellement en 3<sup>e</sup> classe à 1,500 fr. et comptant 34 ans de services au 1<sup>er</sup> janvier 1889, passent en 2<sup>e</sup> classe à 1,800 fr.

La même circulaire fait connaître également à M. le préfet du Lot le nombre des titularisations dans le personnel des instituteurs et des institutrices stagiaires qui peuvent être faites, en tenant compte de l'effectif légal et de l'effectif réel pour toute la France, conformément à l'avis du conseil d'Etat du 23 avril 1891: Instituteurs, 6; institutrices, 1.

M. le ministre dit que, s'il est possible d'accorder toutes les titularisations proposées en faveur des institutrices stagiaires, au contraire, l'effectif légal des instituteurs stagiaires étant atteint, ce n'est qu'en considération d'admissions à la retraite qui seront prononcées prochainement qu'il peut autoriser quelques rares titularisations d'instituteurs.

**Œuvre locale**

Un nouveau volume de notre compatriote G. Guiches, vient de paraître à la librairie Tresse et Stock. C'est *Philippe Destal*, roman local.

**La mort de M. Burc**

Les journaux de Paris viennent d'annoncer la mort de M. Burc, le créateur d'une industrie unique au monde, l'industrie des cuirs imprimés. Cet homme était plus connu probablement dans le grand public industriels de la capitale, que dans son département, qui peut néanmoins le revendiquer comme une de ses illustrations. Nos compatriotes ont pu admirer son exposition de cuirs imprimés à l'Exposition de Cahors de 1881.

se renfermer désormais, elle aussi, dans son silence et dans sa dignité.

Ce fut alors, et alors seulement, qu'elle accepta des pourparlers avec le directeur de l'Opéra. Elle se refusa néanmoins à contracter un engagement de longue durée. Malgré les offres superbes qui lui étaient faites, elle ne voulut se lier en aucune façon; elle aimait mieux, pour un cachet moins brillant, se contenter de promettre un certain nombre de représentations.

Le directeur avait l'intention de ne donner, pendant longtemps, dans sa nouvelle salle, que des reprises du répertoire, et, pour ne pas priver son affiche d'une telle étoile, il passa par toutes les conditions de la Linda.

Elle loua alors, dans la rue Boudreau, à deux pas de l'Opéra; un rez-de-chaussée fort simple qu'elle meubla en partie des meubles de Saint-Malo et où elle n'eût bestin, avec Jaciata, que d'un domestique âgé, et de sa femme servant de cuisinière.

Trois jours après avoir reçu la lettre du comte, elle était déjà installée, satisfaite du moins, dans sa douleur et dans son isolement, de se sentir maîtresse de sa vie.

Son cœur n'en saignait pas moins au dedans.

Elle ne savait pas dans quel moment de désespoir cette lettre douloureuse avait été écrite.

Huit jours s'étaient écoulés, Antonin n'avait pas repris connaissance, et son état s'était de plus en plus aggravé. Les médecins jugeaient tous qu'il était perdu. La force même de sa constitution faisait le mal plus violent et plus terrible. De

Burc est né à Lasbouygues, près Cahors. Sa vie qui n'a rien de l'héroïsme du soldat, rien de l'atrait, de l'éclat de l'homme de lettres, du peintre, mérite cependant qu'on y admire de solides qualités d'invention, de création et d'application dans une industrie inconnue jusqu'ici. Les lettres, les beaux-arts aident au relèvement de la patrie sans doute, mais à notre époque de progrès à outrance, il n'est pas indifférent, lorsqu'un Français nous a dotés d'une industrie nouvelle, de le faire savoir, il est permis de s'en glorifier un peu dans son département.

En littérature, en beaux-arts, les progrès datent de si loin! Peut-être tout est dit en littérature, tout est fait en peinture! Il semble que les inventions industrielles soient aussi méritoires, en tout cas, elles sont aussi pratiques. Le public peut trouver grandes certaines qualités d'invention de nos romanciers et de nos peintres, et petites, certaines qualités d'invention de nos industriels; au fond sans doute, il n'y a de différence que dans l'objectif. Burc a déployé pendant trente ans, la patience d'un homme supérieurement doué, à créer, à perfectionner son industrie; il a fait un chef-d'œuvre lui aussi!

En quoi consiste cette industrie? Je ne sais au juste, et il m'importe peu du moment que nous savons qu'il a fondé une grande usine, qu'il nourrit un grand nombre d'ouvriers, et que de tous les points du globe, on s'adresse à sa maison.

Quoiqu'il en soit, on peut dire, comme dans beaucoup de romans, qu'il quitta son village, emportant quelques hardes, pour toute fortune, au bout d'un bâton. Appartenant à une famille nombreuse de modestes cultivateurs; il dut s'éloigner très jeune, à la recherche d'une position, et, ce qui double son mérite, il n'avait aucune instruction. Il exerça d'abord des métiers infimes, et ne trouva sa véritable voie qu'à Paris dans l'état de peaussier. Durant vingt années, il conçut, combina, appliqua, développa des idées, des procédés à lui, d'où est sortie une industrie toute nouvelle. Beaucoup de ses compatriotes admis à sa table toujours ouverte, ont pu admirer les grandes cheminées de son usine, ces machines où d'innombrables rouleaux impriment sur des cuirs ordinaires des dessins parfaits d'imitation, imitation de cuirs de serpent, de crocodile, etc., etc.

Comment cet homme n'était-il pas chevalier de la Légion d'honneur? On raconte qu'un acolyte de Wilson, expert en mérites méconnus comme c'était d'ailleurs son métier, vint un jour lui offrir la croix contre argent comptant. Burc lui cracha à la figure son dégoût d'un pareil ruban. Néanmoins avant de mourir, après l'exposition de Moscou, il a pu jouir pendant quelques jours d'une décoration bien méritée. Il est mort chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil des Prud'hommes.

Ce n'est pas tout. Burc était un ancien failli. Mais s'il poussa une patience de vingt ans à créer de toutes pièces, il poussa le raffinement dans l'honnêteté, jusqu'à sacrifier une partie de sa fortune à sa réhabilitation. Je m'explique. A la veille de 1870, les expériences toujours coûteuses d'un début dans l'inconnu, des débiteurs insolubles l'accablèrent à la faillite. Sa femme et sa fille fuyant l'ivasion, il resta seul à Paris, sans le sou, et devant 400,000 francs. Mais c'était un rude et un vaillant; le cœur ne lui fit pas défaut. Il repoussa d'abord les propositions les plus brillantes d'une banque étrangère qui

jour en jour, d'heure en heure, le père croyait qu'il allait perdre ce fils, ce fils unique qu'il adorait.

C'est dans le paroxysme de son angoisse paternelle qu'arriva la lettre adressée par Laura à Antonin. Le comte, pour se renseigner, pour savoir, avait ouvert la première lettre, il ouvrit de même la seconde.

C'étaient des lettres de tendresse sans doute, mais qui lui disait qu'elles ne mentaient pas? Il avait lu aussi la dépêche de Lauretto Mina, la dépêche qui avait frappé son fils de ce coup mortel. Antonin y avait cru; quelle raison empêchait le comte de n'y pas croire à son tour.

Et, coupable ou non, Laura était la cause du danger, la cause de la mort de son fils. Il n'était pas juge, il était père. Il écrivit donc, sans mesurer la portée de ses paroles, il écrivit ce que l'indignation lui inspira.

Cette femme lui tuait son enfant, il détestait, il maudissait cette femme!

La crise, qui pour tous était une agonie se prolongea encore plus de deux semaines, pendant lesquelles Antonin ne reconnaissait personne; le délire ne discontinuait pas.

Mais cette prolongation même était une espérance; et le vingt-cinquième jours les médecins purent dire: « Peut-être! » Ce ne fut que le quarantième qu'ils purent dire: « Il est sauvé! »

Ce jour-là, en effet, Antonin parut avoir quelque conscience de lui-même. Il regarda son père et lui sourit. Il serra doucement la main de sa sœur. Puis ses yeux cherchèrent autour de lui, et il murmura un nom:

— Laura?...

lui offrait de remonter son industrie s'il voulait céder ses brevets. Il eût foi dans son honnêteté pour trouver des capitaux français, qu'il trouva en effet.

L'industrie fut montée à nouveaux frais, sans les errements passés, et prospéra comme il l'avait prévu. Enfin, lorsqu'il aurait pu faire comme tant d'autres, laisser au temps et à l'oubli le soin de liquider des créances déjà vieilles, d'effacer un déshonneur assurément immérité, il solda au contraire son passé jusqu'au dernier centime, il se fit réhabiliter, il prouva ainsi que son honnêteté n'avait jamais failli. Il est mort, le plus honnête des millionnaires. En somme, si on peut envier sa fortune, il faut admirer sa vie de patience et d'honneur. S'il est des personnes que la fortune recherche dans tous les recoins de leur vie, Burc chercha toute sa vie avec une patience quasi géniale, la réalisation d'une seule idée, qui devait faire sa fortune. Même chez cet homme d'une instruction médiocre, les facultés aiguisées pendant si longtemps par la méditation d'une seule idée, ont acquis une acuité créatrice. La patience fut peut-être tout le secret de son invention.

Un jour, causant avec sa femme, qui avait partagé tous ses travaux pendant trente-cinq ans, Dieu sait avec quelle vaillance, causant dis-je de leur passé à tous deux, elle me dit: « Monsieur, au prix de la fortune que nous avons, mais au prix des souffrances endurées, je ne voudrais pas recommencer la vie. » Cela prouve que la réussite et l'honnêteté ne vont pas toujours sans grandes souffrances.

Voici le discours prononcé par M. Leseigneur, contre-maître de la maison Burc, aux obsèques de notre regretté compatriote:

Mesdames, Messieurs, Il est bien difficile à cette heure, de maîtriser l'émotion qui nous domine tous; je ne veux pas cependant, sans lui dire un dernier adieu, laisser se refermer sur notre cher et bien-aimé Patron, la tombe que la mort à si cruellement ouverte, un mois à peine après le décret présidentiel nommant monsieur François Burc, chevalier de la Légion d'honneur.

Ah! Monsieur, je le dis bien haut, en présence de notre cher mort, cette décoration, Monsieur Burc l'avait ardemment souhaitée, car il la regardait avec raison, comme le couronnement de sa carrière industrielle, toute de probité et d'honneur.

J'ajouterais, sûr de n'être démenti par personne, qu'il l'avait depuis longtemps méritée. Monsieur Burc était un vaillant et un brave, et par dessus tout, un honnête homme dans toute l'acception du mot.

Quinze récompenses, dont 6 médailles d'or et 5 diplômes d'honneur, obtenus dans les expositions de la France et de l'Europe, en couronnant ses succès, de 1867 à 1891, avaient donné à son industrie des impressions sur cuirs et peaux, la consécration de leur supériorité universellement reconnue. La décoration que le gouvernement de la République lui accordait après l'exposition de Moscou, était approuvée par tous, et beaucoup même la trouvaient trop tardive, comme en témoignent les chaleureuses félicitations adressées à notre patron des quatre coins de la France, au lendemain du 3 janvier.

Mesdames, Messieurs, cette distinction honorifique accordée à celui dont nous pleurons aujourd'hui la perte, est toute démocratique, parce qu'elle a été gagnée dans le travail et par le travail, par cet enfant du Lot, vraiment fils de ses œuvres.

C'est en 1847 que monsieur Burc fonda sa

Mais sa pensée, heureusement, était encore vague et faible, et il retomba presque aussitôt dans la torpeur, qui était son salut.

La nature, cette merveilleuse garde-malade, ne lui rendit toute sa raison que lorsqu'il fut en état de supporter la vérité.

Alors il se souvint. — Laura, sa Laura, qu'elle nommait sans cesse dans sa fièvre, elle n'était pas là, elle l'avait abandonné! Quand donc? A quel moment? Ah! oui, un matin, elle s'était enfuie... Est-ce qu'elle s'était enfuie seule?...

Il se rappelait la fatale dépêche. Mais il se rappela aussi cette lettre, — une lettre d'elle — qu'il n'avait pas eu le temps d'ouvrir.

Il interrogea. Et son père lui remit alors les deux lettres de Laura qui ne pouvaient que lui faire du bien.

Elles lui firent du bien, en effet: il put enfin pleurer, pleurer à chaudes larmes.

— Ah! tu vois, mon père, elle m'aime! disait-il, elle m'aime toujours, elle m'appelle, elle m'attend! Et tu me dis qu'il y a près de deux mois qu'elle m'attend? Mais comment se fait-il que pendant tout ce temps, elle soit restée loin de moi qui me mourais? Elle ne sait donc rien, elle n'a donc pas eu de mes nouvelles?

Le comte dut lui avouer comment, dans une minute d'affolement où la mort d'Antonin apparaissait à tous comme inévitable et prochaine, il avait fait à Laura cette réponse implacable qui lui interdisait tout nouvel appel et lui fermait tout retour.

D'ailleurs, il en convenait, il avait ajouté foi à la dépêche anonyme, et elle lui avait fait croire

maison, à 21 ans, avec ses modestes économies d'ouvrier, mais rassurez-vous: il possédait une fortune, le feu sacré des chercheurs et des inventeurs. Il se mit au travail avec une telle énergie et une telle ardeur, qu'il se créa promptement une situation modeste d'abord, il est vrai, mais bien personnelle, sur la place de Paris. Son génie inventeur lui donna l'idée d'appliquer sa force de caractère à une utopie, disait-on dans le métier; il fallait convertir cette utopie — les impressions sur peaux — en une réalité; il le fit. Dès lors commencèrent les veilles incessantes, le travail acharné que Monsieur Burc ne devait plus abandonner.

Toujours confiant dans l'avenir et dans le succès final, il se remettait à l'œuvre. Etant toujours sur la brèche, sa maison a grandi de jour en jour; et il est impossible de ne pas reconnaître la révolution qu'elle a portée dans la fabrication des cuirs et peaux.

Cette invention a atteint depuis longtemps le dernier degré de la perfection.

Nommé commissaire expert du gouvernement, membre du conseil des Prud'hommes de la Seine, membre de l'Académie Nationale, vice-président de la Société de secours mutuels des quartiers de la Maison-Blanche et Croulebarbe, membre du comité de la classe 47 à l'exposition universelle de Paris, monsieur Burc, jouissait de l'estime et de la considération de tous, de notre affection en particulier, n'avait plus rien d'ambitionner pour lui-même.

Pourquoi faut-il qu'il n'ait pas joui plus longtemps du fruit de ses travaux, et qu'il ne soit plus le témoin de la prospérité de la maison qu'il a fondée.

Nous adressons à madame Burc, cette vaillante et digne épouse, la coopératrice par excellence de notre cher patron, à sa fille, à son gendre, l'hommage de notre profonde douleur et de notre fidélité. Puissent-ils trouver dans les nombreux témoignages de sympathie qui les entourent, une atténuation à leur chagrin.

Quant à nous, nous honorerons votre mémoire, cher patron; nous serons fidèles à votre souvenir en continuant votre œuvre et en maintenant, au degré où vous l'avez placée, cette fabrique qui était votre légitime orgueil.

Adieu, cher patron et ami; en mon nom, au nom de tous les miens, au nom de tout votre personnel, que vous aimiez, qui vous aimait, et qui vous pleure à cette heure, adieu, une dernière fois et au revoir!

Votre vieux contre-maître, avec qui vous étiez à la vie et à la mort, gémira tant qu'il ne vous aura pas rencontré.

**LEVÉES DES BOÎTES SUPPLÉMENTAIRES  
DES POSTES**

A partir du 16 février courant, les boîtes aux lettres supplémentaires, qui étaient visitées quatre fois par jour en ville et trois fois dans les faubourgs, auront toutes cinq levées quotidiennes, aux heures ci-après:

- Boîte de la caserne : 7 h. 10 et 11 h. matin; 2 h. 30, 7 h. 05 et 9 h. 10 soir.
- Boîte du boulevard nord : 7 h. 15 et 11 h. 05 matin; 2 h. 35, 7 h. 10 et 9 h. 15 soir.
- Boîte de Cabessut; 7 h. 22 et 11 h. 12 matin; 2 h. 42, 7 h. 17 et 8 h. du soir.
- Boîte la préfecture : 7 h. 27 et 11 h. 17 matin; 2 h. 47, 7 h. 22 et 9 h. 20 soir.
- Boîte de la rue Brives : 7 h. 32 et 11 h. 22 matin; 2 h. 52, 7 h. 27 et 9 h. 25 soir.
- Boîte de Saint-Georges : 7 h. 40 et 11 h. 30 matin; 3 h., 7 h. 35 et 9 h. 33 soir.
- Boîte du théâtre : 7 h. 48 et 11 h. 38 matin; 3 h. 8, 7 h. 43 et 9 h. 41 soir.
- Boîte de la mairie : 7 h. 51 et 11 h. 41 matin; 3 h. 11, 7 h. 46 et 9 h. 44 soir.

que Laura mentait.

— Non! non! c'est la dépêche qui mentait! s'écria Antonin. Laura dit vrai, puisqu'elle dit qu'elle m'aime. Ah! tu ne la connais pas! c'est l'âme la plus sincère et la plus loyale! Et quant à ce Lauretto, je suis sûr qu'elle l'a en mépris, et en horreur.

Le comte de Bizeux, n'eut-il été qu'à demi convaincu, n'aurait pas voulu contredire ou décourager son fils.

Antonin voulait écrire tout de suite à Laura, la demander, l'appeler auprès de lui sans retard.

Mais le médecin déclara que cette émotion était encore au-dessus de ses forces et qu'il y aurait danger de rechute à la risquer.

Dès lors, il valait mieux ne pas avertir Laura. Antonin, dès qu'il serait rétabli, dès qu'il pourrait partir, voulait courir lui-même à elle et la surprendre.

Ce fut vers ce temps-là que les journaux annoncèrent les représentations de la Linda à l'Opéra.

— Ne la troublons pas, disait Antonin; laissons-la satisfaire à son désir; laissons-la revenir à son rêve. Elle reviendra plus calme ensuite à son amour.

Le comte, après avoir désespéré, était si heureux de ravoit son fils bien-aimé, qu'il voulait croire et espérer avec lui.

**Les sociétés de consommation**

Il semble que les Sociétés coopératives d'alimentation et de consommation, qui, malgré leur incontestable utilité, ont tant de mal à s'acclimater et à prospérer en France, trouvent dans le département du Nord un terrain beaucoup mieux préparé et s'y développent à souhait pour le plus grand bien-être de la classe ouvrière, à qui elles rendent les plus grands services.

Elles sont, en effet, la meilleure application d'un socialisme bien compris.

A Roubaix, par exemple, il existe une dizaine de Sociétés coopératives qui fonctionnent régulièrement.

La plus ancienne, qui a pour titre : « Société de consommation de Roubaix », compte dix-huit cents membres, c'est-à-dire dix-huit cents familles, puisque chaque membre est chef de famille.

Ses débuts ont été plus que modestes, mais la boule de neige a grossi d'année en année, et la preuve, c'est que le chiffre des bénéfices qu'elle a distribués depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt ans dépasse 1,500,000 fr.

La réunion annuelle, qui avait lieu d'ordinaire à l'Hôtel des Pompiers, a été tenue dimanche dernier dans le nouvel établissement que la Société vient de faire construire sans avoir eu besoin d'adresser aucun appel de fonds aux sociétaires, qui sont maintenant dans leurs meubles et dans leur immeuble.

Le bâtiment a coûté plus de 60,000 fr., il contient huit fours alimentés par des pétrins mécaniques, mus par une machine à gaz — la fabrication du pain, et d'un excellent pain, est l'une des principales industries qui s'y exercent, — de vastes magasins, des écuries, des remises, des bureaux, une grande salle de réunion, etc.

Les adhérents, qui bénéficient déjà du bas prix et de l'excellente qualité des objets de consommation et autres qui leur sont fournis par la Société, ont de plus touché pour l'exercice de l'année écoulée un dividende de 19 fr. 27 cent. pour cent, ce qui n'empêche pas la réserve d'atteindre encore à la somme de 41,542 fr. 29 cent.

Voilà un des plus beaux exemples de ce que peut produire la coopération, et cela fait le plus grand honneur à l'esprit d'ordre et de régularité des ouvriers roubaixiens qui, comme on sait, sont presque tous occupés aux tissages et aux filatures, et sont tous fort contents de leur sort.

Pourquoi les ouvriers des différentes corporations, qui savent montrer parfois, pour défendre leurs justes intérêts, tant de cohésion et de solidarité, ne s'uniraient-ils pas sur tous les points de la France et, après avoir envoyé à Roubaix des délégués pour y étudier les rouages des Sociétés coopératives, n'en créeraient-ils pas de semblables qui, calquées sur ce modèle, ne sauraient manquer de réussir et de leur procurer les mêmes avantages ?

On parle toujours de la question sociale : saignons les hommes d'initiative et de méthode qui font faire un pas, si petit soit-il, à cette question, et tâchons de les imiter.

**Accident**

Hier au soir, vers 4 heures, un brave campagnard, venait livrer son tabac chargé sur une charrette attelée d'un boeuf.

Arrivé à la hauteur du magasin de M. Bouzerand, marchand de faïences, rue de la Liberté, l'attelage a été croisé par une voiture attelée d'un cheval. Le boeuf ayant pris peur, a fait un écart, et dans ce mouvement inattendu, le derrière de la charrette a donné en plein dans la devanture du magasin de M. Bouzerand, et l'a brisée entièrement en faisant une casse générale parmi les porcelaines étalées.

On juge du désespoir de notre pauvre paysan.

**Castelnau-Montrattier**

**Tirage au sort.** — Samedi matin, à 10 heures, ont eu lieu à Castelnau les opérations du tirage au sort.

A 9 h. 1/2, notre jeune bataillon scolaire, commandé par M. Brunet, ancien soldat, et un commandé de nos maîtres de l'école supérieure, attendait les autorités civiles et militaires à l'entrée de la ville. A leur arrivée, les clairons sonnent aux champs et le bataillon présente les armes.

M. Calès, le distingué secrétaire général du Lot, descend de voiture et admire la bonne tenue de nos enfants, ces soldats de demain. Le bataillon défile ensuite, drapeau déployé, clairons et tambours en tête.

M. le Maire, qui attendait M. le secrétaire général à la porte de la mairie, lui a souhaité la bienvenue et les opérations du tirage au sort ont commencé immédiatement.

A 1 h. 1/2, M. Calès s'est rendu, accompagné de M. l'inspecteur primaire, des autorités civiles et militaires et des fonctionnaires, à l'école supérieure.

Le directeur de l'école, M. Bourthoumieux, souhaite la bienvenue à M. le secrétaire général, qui procède ensuite à l'inspection minutieuse des classes et des élèves dont la bonne tenue l'a pleinement satisfait.

M. le directeur a remercié M. le secrétaire général des paroles flatteuses qu'il lui a adressées pour la bonne tenue de son école ; il a exprimé l'espoir qu'avec l'appui de l'administration et le concours de ses collaborateurs, il pourra, l'année prochaine, lui présenter un plus grand nombre d'élèves.

**Saint-Denis (près Catus)**

**Eboulement.** — Un nouvel éboulement s'est produit lundi, sur la ligne de Brive, un moment après le passage du train qui arrive à Cahors à 6 heures du matin.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

**Maxou**

**Incendie.** — Une grange appartenant au sieur Miquel, propriétaire à Maxou, a été la proie des flammes.

Les pertes, évaluées à 1,200 fr. sont couvertes par une assurance.

**Théâtre de Cahors**

Nous sommes heureux d'annoncer la prochaine arrivée dans notre ville de la Société des artistes de l'Opéra et de l'Opéra-comique, sous la direction ee M. Cadoppi.

Cette Société viendra donner, le **jeudi 25 février**, une belle et grande représentation de

**HERNANI**

Opéra en 4 actes, musique de Verdi, drame de VICTOR HUGO, paroles de MM. Escudier frères.

Nous nous plaignons à espérer que le public de Cahors fera à cette œuvre magistrale l'accueil empressé qu'elle mérite et voudra applaudir les artistes de choix qui s'en feront les interprètes.

Aussi engageons-nous vivement nos concitoyens à retenir leurs places à l'avance.

**FAITS DIVERS**

**Un Calculateur prodigieux**

M. Darboux a présenté lundi, à l'Académie des sciences, le nommé Jacques Inaudi, jeune calculateur extraordinaire, qui, non seulement fait des calculs de tête, mais qui résout les problèmes algébriques avec une facilité et une célérité incroyables.

Sur l'invitation de M. Darboux, Jacques Inaudi vient se placer devant le bureau. C'est un jeune homme d'environ vingt-quatre ans, d'origine piémontaise, mais naturalisé Français depuis longtemps, petit de taille, trapu et de constitution solide. Le développement de sa tête est un peu au-dessus de la moyenne, son crâne, qui offre un front très droit et très haut et un angle facial développé, ne paraît pas présenter de mesurations anormales.

Jacques Inaudi fait face à l'Académie et a, par conséquent le dos tourné au tableau noir sur lequel M. Darboux écrit les deux nombres que voici : 4,123,547,238,445,523,831, d'une part, et 1,248,126,138,234,128,910, de l'autre M. Darboux, après avoir énoncé ces chiffres, prie le calculateur de faire la soustraction. Inaudi répète de mémoire et sans broncher les chiffres.

— Est-ce bien cela ? dit-il. On répond : oui. Un sourire passe sur ses lèvres.

— Je fais la preuve, dit-il en clignant fortement les yeux, et, immédiatement après, le calculateur énonce la solution demandée. L'Académie tout entière applaudit.

M. Darboux lui pose une autre question : « Quel est, dit-il, le nombre dont le cube et le carré additionnés donnent une somme égale à 3,600. » Moins de deux secondes après, Inaudi répond c'est le nombre 15.

Après quelques autres épreuves, portant toutes sur des rangées démesurées de chiffres, Jacques Inaudie annonce à l'Académie qu'il peut parler et calculer à la fois et mener de front deux calculs. L'épreuve suivante a lieu :

M. Poincaré propose au calculateur le problème suivant : faire le carré de 4.800, diminuer de 1 et diviser par 6. M. Bertrand pose en même temps la question suivante : quel jour de la semaine était le 11 mars 1822 ?

Inaudi répond immédiatement : « Le 11 mars 1822 était un lundi. Une personne née ce jour-là aurait aujourd'hui tel nombre d'heures, de minutes, de secondes. » Tous ces chiffres ont été reconnus exacts. « Le résultat de l'opération proposée par M. Poincaré est le nombre 1,960. » Applaudissements.

Les mathématiciens de l'Institut étaient émerveillés en présence de facultés aussi surprenantes. L'Académie, pensant qu'il était peut-être possible de tirer parti des procédés mnémotechniques employés par Inaudi, a nommé une commission composée de MM. Darboux, Poincaré, Charcot, Chauveau et Tisserand, qu'il a chargée de se

rendre compte de la méthode dont se sert le calculateur.

Jacques Inaudi a séjourné quelque temps à Cahors, il y a plusieurs années, et on peut se rappeler l'avoir vu souvent dans les cafés de notre ville où il émerveillait tout le monde.

**Causeries agricoles**

**Petite encyclopédie agricole et horticole**

**LA POMME DE TERRE**

(Suite)

Les efforts de Parmentier furent récompensés, il fut comblé d'honneurs. La plante qui lui avait tant coûté fut appelée la *parmentière*, ce nom ne survécut guère à l'ingénieur et tenace propagateur.

La ville de Montdidier a fait élever une statue à son illustre Enfant ; il est représenté debout, en costume de membre de l'Institut et entouré de pommes de terre, d'épis de blé et de grappes de raisin.

En 1817, Louis XVIII accorda des primes pour la culture de la pomme de terre dans les terrains en friche.

Père Serres. — Voici un fait révélé par la pratique et qui mérite de fixer l'attention des agriculteurs. En 1870 les pommes de terre d'Antoine Brel, du Bastit, furent tellement altérées par la maladie, qu'il regarda sa récolte comme complètement perdue. Il ne prit pas la peine de les arracher et leur laissa passer l'hiver en terre. Au printemps, le champ se couvrit de bonne heure d'une végétation de tiges vigoureuses, le propriétaire fit travailler ses pommes de terre, comme si elles avaient été plantées à l'époque ordinaire ; la récolte fut des plus importantes et il n'y eut pas une seule malade.

Depuis, tous les ans moi-même j'ai planté des espèces précoces à 30 ou 35 centimètres de profondeur ; le froid rigoureux ne les a détruits que cette année-ci.

— C'est un exemple à suivre. La rapure de pomme de terre appliquée sur les brûlures a la réputation d'être d'une efficacité incontestable. La fécule de cette plante est employée dans la maladie des yeux.

**LA RAVE**

Nous semons la rave, plante alimentaire pour l'homme et surtout pour les animaux, sur chaume de seigle, de blé, d'avoine pendant trois mois de l'année, avec le maïs, le blé noir ; elle aime les sols légers, calcaires et humides.

Nous faisons la ravière proprement dite en juillet, par une bonne humidité, nous ne les mettons pas épaisses, nous ne lui ménageons pas les engrais et elle les aime.

Les brebis, à partir de décembre, les mangent en place ; coupées en très petits morceaux elles sont d'un grand secours dans l'élevage des agneaux ; elles engraisent les boeufs et poussent les vaches au lait.

La rave grossit jusqu'aux gelées qu'elle craint si elle n'est pas dans un sol riche. La plupart des cultivateurs les travaillent rarement ; nous nous gardons bien de les imiter et nous n'avons jamais lieu de nous en repentir. Plus elles sont espacées plus elles grossissent.

Dès que les grands froids ne sont plus à craindre, nous faisons des portes-graines dans le jardin ou dans un coin de champ voisin de la maison.

La graine est mûre en juin. Quand les capsules sont jaunes nous coupons les tiges et nous les suspendons au grenier ou dans tout autre endroit sec à l'air libre, ensuite nous les battons. Cette graine est propre à la germination pendant dix ans.

Pour les préserver de l'invasion des chardonnerets et autres oiseaux, nous mettons des épouvantails sur le sommet des tiges.

Rien n'est plus difficile à réussir que la rave. L'année dernière dans une matinée, j'en fis trois sillons ; vers 4 heures du soir je continuai à semer de la même graine et dans le même terrain, également fumé ; les dernières devinrent énormes, tout le monde en parlait ; celles de la matinée ne valurent pas la peine d'être ramassées.

L'Instituteur. — La rave nous vient de l'Allemagne.

**LA BETTERAVE**

Les terres riches, humides de nature, bien préparées conviennent seules à cette plante.

Nous les plaçons toujours dans la meilleure terre que nous fumons deux fois, d'abord avec le parc, ensuite avec le tombereau.

Comme la betterave est sensible au froid, nous ne la semons pas avant le mois d'avril ; nous repiquons lorsque le plant est assez fort en prenant garde de ne pas replier la racine au fond du trou.

La betterave se cultive de deux manières, la première consiste à semer une graine dans un trou avec un peu d'exécration frais de porc, à 3 ou 4 centimètres de profondeur et 12 à 15 de distance. Si 2 ou 3 jours à l'avance on humecte la graine avec du jus de fumier pour achever la germination, elle s'élève vite et les mauvaises herbes ne l'envahissent pas.

Nous binons d'abord, en prenant garde de ne pas endommager le collet avec l'instrument ; nous éclaircissons, s'il le faut, et transplantons sur les points où la graine a manqué.

(A suivre.)

J. MEULET, Instituteur public à Carluac.

**UNE JEUNE DAME**

pourvue de son brevet, ayant été préceptrice pendant trois ans dans la même maison avant son mariage, désirerait donner des leçons de français et de piano à de jeunes enfants soit chez elle, soit à domicile.

Prix très réduits. S'adresser rue de Séminaire, n° 1, à Cahors.

**Bourse de Paris**

Cours du 10 février 1892

**RENTES**

3 0/0 perpétuel.....	compt.	95 75
3 0/0 amortissable.....	compt.	97 10
3 0/0 Emprunt 1891.....		94 80
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 15

**Valeurs Françaises**

**ACTIONS**

BANQUE DE FRANCE.....	4475	»
CRÉDIT FONCIER.....	1225	»
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	475	»
COMPTOIR N <sup>al</sup> D'ESCOMP <sup>te</sup> .....	510 50	
EST (Chemin de Fer).....	895	»
LYON.....	1477 50	
MIDI.....	1267	»
NORD.....	1775	»
ORLÉANS.....	1525	»
OUEST.....	1058 75	
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	1400	»
CANAL DE SUEZ.....	2677 50	
CANAL DE PANAMA.....	24	»
Etablissements DECAUVILLE.....	240	»

**OBLIGATIONS**

LYON (fusion).....	447 75	
EST 3 0/0.....	449	»
MIDI 3 0/0.....	444	»
NORD 3 0/0.....	445 75	
ORLÉANS 3 0/0.....	453	»
OUEST 3 0/0.....	442	»
SUD DE LA FRANCE.....	397 50	
OUEST-ALGERIEN.....	412	»
EST-ALGERIEN.....	409 5	
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	590	»
— — — 4 0/0 1863.....	522	»
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	388	»
— — — comm. 3 0/0 1879.....	471	»
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	478	»
— — — comm. 3 0/0 1880.....	9 25	
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	419 50	
— — — 3 0/0 1885.....	469 25	
— — — bons 100 fr. av. lots.....	53	»
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	526 50	

**Valeurs Étrangères**

RUSSE, 4 0/0 1889.....	94 50
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	94 50
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	32 20
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	226 25
LOMBARDS, 3 0/0.....	312
SARAGOSSE 3 0/0.....	314

**BULLETIN FINANCIER**

du 10 février 1892

On avait beaucoup monté hier, on réactionne légèrement aujourd'hui. Cela n'a rien que de très naturel, mais si hier il y avait eu quelques affaires, il n'en est pas de même pour la séance de ce jour, nous voici encore une fois retombés dans le calme le plus complet.

Le comptant assez actif ces deux derniers jours, a été peu animé.

Le 3 0/0 est à 95.72, le nouveau à 94.75.

Les actions de nos grands établissements de crédit ont été moins fermes. Le Foncier est à 1216.25 la Banque de Paris à 635, le Crédit Lyonnais est bien tenu à 797.50.

La réaction d'aujourd'hui n'a que peu influencé sur les valeurs du groupe de Su-z.

Les fonds étrangers sont en général plus lourds qu'hier. L'Italien est à 90.55, l'Extérieur n'a pu maintenir sa légère reprise d'hier. Quant aux fonds Portugais immobiliers depuis quelques jours, ils ont faibli de nouveau. On ne voit pas bien comment le Portugais va sortir de ses embarras.

En Banque, peu de changement sur les valeurs de cuivre. La Morena est à 111.25.

Il y a toujours un bon courant de demandes sur les parts de Soufres Romains que nous laissons à 150.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour cha-

cune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES MODELES  
OFFICE DE  
**L'INDUSTRIE MODERNE**

POUR LA GARANTIE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE & A L'ÉTRANGER  
Consultations écrites techniques et légales.  
Direction des procès en contrefaçon, mise en exploitation des inventions.

L'Imprimerie du Journal se charge spécialement de la VULGARISATION DES INVENTIONS  
208 Rue Lafayette - PARIS

AUDOUARD

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>me</sup> mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

**SIROP ET PÂTE DE REGNAUD**  
— 70 ans de succès —  
Contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, coqueluche, etc.

Sirop 2 fr. 50 le fl. Pâte 1 fr. 50, 19, r. Jacob, Paris, et toutes ph<sup>ies</sup>.

**PILULES GICQUEL**  
PURGATIVES et DÉPURATIVES du SANG  
Souveraines contre  
Constipation, Bile, Glaires  
Embarras d'estomac et d'intestins  
Manque d'appétit  
Maux de tête, Etourdissements  
Congestions, Goutte  
Douleurs, Rhumatismes

1<sup>re</sup> 50 LA BOITE. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

CONTRE les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delaungrénier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine. Ne contenant ni opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Los Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GURIS PAR LE

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

**ENCYCLOPÉDIE**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MME BERTHELOT, de l'Institut; LE GÉNÉRAL DE BRUNO, de l'École des langues orientales; M. GUY, prof. à l'École des Chartes; GLASSON, de l'Institut; D. CAILLE DREYFUS, député de la Seine; A. GERY, prof. à l'École des Chartes; docteur en sciences mathématiques; D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine; C.-A. LAISSANT, docteur en sciences mathématiques; H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique; E. LEVASSEUR, de l'Institut; H. MARIOT, prof. à la Sorbonne; E. MUNTZ, conservateur de l'École des Beaux-Arts; A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres d'Alger.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION des Ministères de l'INSTRUCTION PUBLIQUE, des AFFAIRES ÉTRANGÈRES, des TRAVAUX PUBLICS, des PUSTES et TÉLÉGRAPHES, de la VILLE DE PARIS, d'un grand nombre de Bibliothèques, etc.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1400 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. — Elle se publie par livraisons de 48 pages paraissant chaque semaine alternativement UN le jeudi, DEUX le jeudi suivant, soit SIX livraisons par mois ou TROIS volumes par an.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de

Broché : 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant  
Relié : 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup> 11, rue de Rennes, PARIS



VIGNES AMÉRICAINES

GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

VICTOR COMBES

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles de 1891

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENT DE PARAÎTRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

PRIX-COURANT (SAUF VARIATIONS) HIVER 1891 — PRINTEMPS 1892

PLANTS DE 1<sup>er</sup> CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES	Boutures		Racinés		PLANTS FRANÇAIS Greffés et soudés sur les portegreffes ci-contre :		
	le cent	le mil.	le cent	le mil.		le cent	le mil.
Black Défiance . . . . .	45	100	20	150	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	25	250
Canada . . . . .	6	50	45	120	Carignan Bouschet . . . . .	25	250
Cunningham . . . . .	2	15	8	60	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	25	200
Cynthiana . . . . .	4	30	20	150	Alicante Bouschet . . . . .	20	180
Croton . . . . .	50	60	60	60	Alicante Henry-Bouschet . . . . .	25	200
Duchess . . . . .	50	400	50	60	Grand noir de la Calmette . . . . .	25	250
Herbemont . . . . .	2	15	8	60	Portugais bleu . . . . .	35	250
Herbemont d'Aurelle . . . . .	50	300	40	60	Grand noir de la Calmette . . . . .	25	250
Herbemont Touzan . . . . .	40	300	30	60	Portugais bleu . . . . .	35	250
Herbemont Blanc . . . . .	30	20	20	60	Cat ou Auxerrois . . . . .	25	200
Jacquez à gros grains . . . . .	2	15	5	45	Aramon . . . . .	25	200
Jacquez d'Aurelle . . . . .	25	50	50	60	Chasselas du 22 juillet . . . . .	30	250
Jacquez d'Aurelle Cazalis . . . . .	300	60	50	60	Chasselas ordinaires . . . . .	25	200
Othello . . . . .	2	15	8	60	Muscet noir . . . . .	30	200
Nash . . . . .	8	60	45	140			
St-Sauveur (extra-fertile) . . . . .	25	200	40	300	Boutures pour greffons	15	100
St-Sauveur infertile . . . . .	8	60	10	80	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	20	150
Secretary . . . . .	20	150	40	300	Carignan Bouschet . . . . .	10	80
Sénasquas . . . . .	6	50	45	100	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	5	20
Triumph . . . . .	45	140	25	200	Alicante Bouschet . . . . .	5	20
Berlandieri . . . . .	30	80	30	60	Alicante Henry-Bouschet . . . . .	5	20
Cinéma . . . . .	50	80	30	60	Grand noir de la Calmette . . . . .	20	150
Cordifolia . . . . .	40	80	25	200	Terret Bouschet . . . . .	40	80
Riparia large feuille . . . . .	2	15	5	40	Portugais bleu . . . . .	20	150
Rupestris large feuille . . . . .	4	35	10	80	Plant de la beauté . . . . .	50	50
Rupestris Ganzin . . . . .	15	120	25	60	Plant Goupy . . . . .	30	25
Solonis . . . . .	2	15	7	60	Castel . . . . .	3	25
Vialla . . . . .	2	15	7	60	Néhéscol (1) noir . . . . .	50	50
York-Madeira . . . . .	5	25	8	70	» blanc . . . . .	50	50

**RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo**  
Pince Aliés, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilos.

NOTA. — Pour toute commande atteindre 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

**Rendus franco en gare de Cahors**

**A LOUER**  
UN APPARTEMENT  
AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE  
Composé de 9 pièces  
Maison LUTZY, aux Hortes

**SIROP PHÉNIQUE**  
de VIAL, Pharm. à Paris

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements.

DÉPOT : Toutes Pharmacies

**PHOSPHATE DE FER**  
de LERAS, D<sup>r</sup> Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

**GUÉRISON**

Certaine et radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TRIGÈNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.), Consult. gratuits par correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

1892

**ANNUAIRE**  
STATISTIQUE & ADMINISTRATIF  
DU  
DÉPARTEMENT DU LOT

Publié avec l'autorisation de M. le Préfet  
PAR  
MM. LES CHEFS DE DIVISION  
DE LA PRÉFECTURE

SE TOURVE :  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS  
IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE  
1892

**PROFITS de 5 à 10%** assurés sans risques  
**MOYEN DE RÉALISER** des bénéfices de 100 à 500 et plus, payables tous les 15 jours. Liste et résultats obtenus envoyés gratis.

**COCHRANE and SONS, Stockbrokers**  
13 & 14, Cornhill, E. C., LONDRES  
Maison fondée en 1867, ayant clientèle dans toute l'Europe

**ON DEMANDE** partout des Agents avec appointements et remises pour assurances Bestiaux et grêle. Paiement immédiat des sinistres. Siège social : rue David-Johnston, à Bordeaux.